

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 25 janvier 2024, s'est réuni le Jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37**

**Nombre de délégués présents :**

58 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°24

59 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

**Nombre de membres représentés : 5**

**Délégués titulaires présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUJ AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND (à partir de la délibération n°25)
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON

CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michèl	CHEVALLIER
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

**Délégué suppléant présent :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

**Délégués représentés :**

Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Christian FRISON ROCHE	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Edouard MEUNIER
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Jean-Claude SIBUET BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Michel CHEVALLIER

Fatiha BRIKOU AMAL a été désignée Secrétaire de séance.

**Objet : Mobilité - Déploiement du Plan De Mobilité Employeurs (PDME)**

*Rapporteur : M. le Président*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Arlysère est compétente pour l'organisation de la « mobilité ». Elle assure la création et la gestion de l'ensemble des dispositifs de transports publics collectifs des personnes et des transports scolaires sur son Ressort Territorial (ex périmètre des Transports Urbains) et assure la promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Dans cette optique, Arlysère propose aux structures qui le souhaitent, d'être accompagnées pour la rédaction et la mise en œuvre de leur PDME (Plan De Mobilité Employeurs). Ce travail consiste à dresser un diagnostic de la situation puis à dresser une liste d'actions devant limiter l'autosolisme au sein de l'établissement accompagné. L'Agglomération s'appuie, pour cette mission, sur l'analyse et l'expertise de l'Agence Eco-mobilité Savoie Mont-Blanc.

Par délibération en date du 14 décembre 2023, Arlysère validait le principe d'accompagner trois entreprises du territoire dans une démarche PDME pour leurs salariés : UGITECH, FRAMATOME et TIMET.

Depuis, d'autres structures ont fait part de leur intérêt pour un accompagnement. Il s'agit notamment de TIVOLY (230 salariés ; 3 sites d'emploi) et de CIMALPES (70 salariés ; 1 seul site d'emploi).

Ces deux entités représentent près de 300 employés, ce qui constitue un nombre de salariés dont les habitudes de déplacement peuvent positivement évoluer, permettant ainsi à la collectivité de répondre aux orientations de son PCAET.

Le reste à charge prévisionnel pour Arlysère déduction faite des subventions escomptées, s'élèverait à un peu plus de 9 000 € HT. Il est proposé de signer une convention tripartite type avec chaque établissement et l'Agence Eco-mobilité Savoie Mont-Blanc afin de formaliser le partenariat, avec les engagements de chacun. Le projet de convention est joint en annexe.

Enfin, dans le futur, d'autres entités publiques ou privées pourront également solliciter Arlysère pour une aide à la mise en œuvre d'un PDME.

Il est proposé d'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions à venir par l'intermédiaire d'une décision. Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **Approuve le partenariat précité et ceux à venir ;**
- **s'engage à financer les coûts induits ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les subventions afférentes auprès des organismes compétents et/ou engagés ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions afférentes à ce dossier et celles à venir ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents s'y rapportant.**

Le secrétaire de séance  
Fatiha BRIKOU AMAL



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

